



LA LETTRE DES ÉCOLOGISTES

n° 32 - AVRIL 1999

SOMMAIRE

Editorial : *Ecologie, le choix de la vie*

Antoine Waechter

Le prix des attermoissements : pour une conférence internationale des Balkans

Antoine Waechter

L'homéopathie menacée d'interdiction en France ?

Jean-Louis Ranc

Les plantes transgéniques classées "secret-défense"

Michel Laval

Pour une culture de la non-violence

Thierry Jaccaud

Comité National du Loup : retour à la case-départ

Geneviève Andueza

Infos européennes et Conseil National

Emotions

Agenda

EDITORIAL

L'ÉCOLOGIE, Le choix de la vie

Pour la première fois de sa jeune histoire, le Mouvement Écologiste Indépendant sera présent dans le pays tout entier à une élection: en l'occurrence pour plaider la naissance d'une Europe des Régions valorisant sa diversité et placée sous le contrôle des citoyens. Une Europe qui ait l'audace de construire un modèle économique et social qui respecte nos libertés et la nature, et qui soit capable de régler les conflits avant qu'ils ne débouchent sur la guerre.

Pour la première fois aussi, l'écologie politique noue une alliance avec les praticiens de la santé. Les médecins homéopathes, qui se sont reconnus dans la Charte du MEI, ont décidé de s'engager avec nous dans les élections européennes pour défendre les médecines alternatives menacées et la liberté des choix thérapeutiques, mais aussi une conception globale de l'être humain.

Par contre et nous le regrettons, Edouard Goldsmith s'est retiré du projet européen sous la pression des attaques et rumeurs colportées par certains médias. Le Conseil National du 20 Mars a permis au Mouvement de dépasser la crise née de ces agressions.

Nous avons maintenant quelques semaines pour mobiliser les électeurs qui font le choix de la vie contre les logiques politiques et économiques qui la menacent partout dans le Monde, six semaines pour valoriser cet investissement électoral au bénéfice de l'écologie indépendante. Le résultat sera à la hauteur de l'engagement de chacun.

Antoine WAECHTER

[Retour Sommaire](#)

LE PRIX DES ATERMOIEMENTS: pour une conférence internationale des Balkans

Il était évident depuis près de dix ans que les menées nationalistes serbes créaient une menace pour la paix dans les Balkans et que le Kosovo en était la poudrière potentielle. Pendant des années, la communauté internationale a assisté sans réaction opérationnelle à la persécution des Albanais Kosovars. Pourquoi avoir attendu que les nationalistes albanais évincent la résistance non violente, dont les chefs étaient prêts au dialogue avec les Serbes comme j'ai pu le constater sur place en 1992 ? Pourquoi avoir fait confiance en 1995, à Milosevic, le chantre de la Grande Serbie et de l'épuration ethnique ? Nous payons aujourd'hui le prix des atermoiments : l'engagement armé de l'OTAN signe l'échec de la diplomatie de paix et constitue une nouvelle démonstration d'impuissance de l'Europe à prévenir les conflits sur son continent.

Nous tirons deux leçons de cet état de fait :

1. Il est nécessaire d'élaborer un code de régulation des conflits, qui définisse précisément les motifs d'ingérence de la communauté internationale ; la charte des Nations-Unies est aujourd'hui insuffisante.
2. La stabilité des Balkans exige de traiter tous les différents nés de l'éclatement du bloc communiste dans cette région. Une conférence réunissant la Yougoslavie, la Macédoine, l'Albanie, la Grèce et la Turquie,

sous l'égide de l'Union Européenne, pourrait être utilement convoquée parallèlement à la reprise des conversations bilatérales entre Serbes et Kosovars .

Antoine WAECHTER

[Retour Sommaire](#)

L'HOMÉOPATHIE MENACÉE D'INTERDICTION EN FRANCE ?

Alors qu'une résolution européenne(1) recommande l'adoption, dans chaque pays de l'Union Européenne, de statuts pour les médecines dites non conventionnelles(2), la France risque d'asphyxier l'homéopathie par deux décisions récentes(3) de l'Agence du Médicament. Ces deux décisions, prises sans aucune concertation avec les praticiens(4), interdisent la prescription, la vente et l'utilisation de 5 médicaments d'origine humaine et suppriment plus de 200 autres médicaments homéopathiques d'origine animale (à des dilutions inférieures à 4 CH).

Les autorités sanitaires invoquent le "principe de précaution" sous le prétexte que ces médicaments pourraient contenir des virus ou les fameux prions impliqués dans la maladie dite "de la vache folle" alors que ces médicaments étaient jusqu'alors considérés par la médecine conventionnelle comme de vulgaires placebos inoffensifs du fait de leur dilution. La haute dilution ferait disparaître le médicament mais pas le virus ou le prion ! Bizarre, non ? Les dilutions inférieures à 4 CH de plusieurs vaccins (VAB à partir du vaccin BCG, Influenzinum à partir du vaccin antigrippal) sont interdites alors que de grandes campagnes de promotion des vaccins sont par ailleurs organisées. Étonnant, non ?

Utilisés depuis 150 ans, les médicaments homéopathiques concernés n'ont fait l'objet d'aucune plainte, ni causé aucun dommage connu. Les différents scandales sanitaires récents, nous incite à être davantage vigilants à l'égard de la médecine conventionnelle ou de notre alimentation. Pourquoi, au nom du même principe de précaution, ne pas interdire tous les médicaments d'origine humaine utilisés par la médecine conventionnelle ? Pourquoi ne pas interdire aussi la gélatine utilisée dans de nombreuses préparations alimentaires et fabriquée avec de la poudre d'os bovin alors que la moelle osseuse est reconnue comme hautement contaminante dans la maladie de la vache folle ?

En fait l'invocation du principe de précaution semble être un prétexte pour museler voire étouffer l'homéopathie en France. L'homéopathie, médecine largement reconnue en Europe et ailleurs dans le monde, est en France une réalité sociale (près de 20 millions d'utilisateurs réguliers ou intermittents) et économique en expansion (chiffre d'affaires multiplié par 10 en 20 ans). C'est peut-être d'ailleurs là où il faut chercher la vraie raison de cette interdiction. Des groupes pharmaceutiques puissants voient probablement mal le développement de l'homéopathie en France et sa reconnaissance officielle si la résolution européenne y était appliquée. Or, dans son dernier rapport sur la Sécurité Sociale(5) la Cour des Comptes révèle que bon nombre des membres et experts des commissions de l'Agence du Médicament sont financés par l'industrie pharmaceutique. De là à penser que le sens critique et l'argumentation scientifique de l'Agence soient quelque peu émoussés(6) ...

J-L. RANC

1 - résolution sur l'harmonisation du statut des médecines non conventionnelles, adoptée par le Parlement Européen en mai 1997.

2 - en priorité l'homéopathie, la chiropraxie, la médecine anthroposophique, la médecine chinoise (incluant l'acupuncture), la naturopathie, l'ostéopathie, la phytothérapie et le shiatsu.

3 - novembre 98 et janvier 99

4 - Une Coordination Nationale des Médecins Homéopathes français qui regroupe près de 2000 praticiens milite activement contre ces interdictions. Contact : 229 route de la Tire 74440 St Jorioz

5 - La Sécurité Sociale - édition des Journaux Officiels, septembre 1998.

6 - La Cour des comptes indique que les nombreux liens financiers qu'entretiennent les experts de l'Agence avec l'industrie pharmaceutique "*conduit nécessairement à poser la question de leur indépendance et de leur neutralité*".

[Retour Sommaire](#)

LES PLANTES TRANSGÉNIQUES CLASSÉES "SECRET-DÉFENSE"

Lorsque nous avons lancé, en juillet 1998, une enquête nationale sur les essais en plein champ de plantes transgéniques, nous ne sous-estimions pas les difficultés qui nous attendaient*.

Mais nous n'imaginions pas à quel point le gouvernement Jospin tient à **interdire l'information en temps réel du public** sur les essais "expérimentaux" de plantes transgéniques. Les citoyens n'auront droit qu'au rapport d'activité de la Commission du Génie Biomoléculaire (C.G.B.) publié deux ans après les autorisations qu'il synthétisera : quelle justification à une telle **politique du secret**, sinon la **volonté de créer le fait accompli** ? Qu'on en juge :

OGM Non Merci !



Des instructions ministérielles ont été données aux Directeurs Départementaux de l'Agriculture et de la Forêt avec la consigne de ne pas communiquer ce type d'information le 27 juillet dernier, soit juste après le lancement de notre enquête (coïncidence ?). Le texte prétend s'appuyer sur une disposition législative de 1978 relative à la communication des documents administratifs qui restreint ce droit universel à la démocratie pour protéger "*le secret industriel et commercial, la sécurité publique et le secret de la vie privée*". On ne saurait mieux dire que les droits des citoyens sont subordonnés aux intérêts des multinationales ...

En dépit de ces consignes, 22 D.D.A.F. ont accepté de nous communiquer la liste des essais dans leur département. Pour tous les autres, nous avons saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (C.A.D.A.). Celle-ci a d'abord rendu des avis favorables à nos demandes de communication (Ile-de-France, Picardie et Nord-Pas de Calais), puis défavorables (les autres régions). Les avis étaient systématiquement signés 2 mois moins 2 jours après l'audience, histoire de nous retarder au maximum. Quelques départements concernés par les avis favorables de la C.A.D.A. ont obtempéré (Oise, Essonne). Les autres ont sollicité l'avis du Ministère de l'Agriculture qui leur a ordonné de ne rien nous transmettre.

Ces péripéties devraient surprendre tous ceux qui soutiennent qu'avec les Verts et Dominique Voynet, c'est l'écologie qui participe au pouvoir. Rappelons que statutairement la C.G.B. est sous la double tutelle des

ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. La diffusion des Organismes Génétiquement Modifiés, qui est peut-être la plus grave pollution de ce siècle, bénéficie donc de l'active complicité de Mme Voynet. Les Verts prétendront-ils encore longtemps participer à ce gouvernement, et être des écologistes ?

Michel LAVAL

* La Commission du Génie Biomoléculaire refuse systématiquement de communiquer toute information sur les essais qu'elle autorise, sauf pour une commune précise (il y en a 36 000 dans notre pays !). Nombre de Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, soucieuses de défendre les intérêts des géants de l'agro-alimentaire, refusent de communiquer les données dont elles disposent. C'est pourquoi nous avons prévu de retourner alors vers la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, une instance dont les avis sont généralement suivies par les administrations visées.

[Retour Sommaire](#)

POUR UNE CULTURE DE LA NON-VIOLENCE

Du Larzac à la vallée d'Aspe, des pays du tiers-monde à la lutte contre les OGM, des différentes ZAC à la guerre du Golfe, de Plogoff à la vallée du Doubs... la non-violence est au coeur des positions écologistes, contre la violence omniprésente dans nos relations avec la nature, avec notre environnement et entre les hommes. Par les méthodes employées comme par les objectifs poursuivis, l'écologie est non-violente: de la défense civile à la protection de la nature, de la coopération dans le respect des cultures à une agriculture biologique et paysanne, d'un urbanisme à taille humaine à la diplomatie, des énergies douces à une vie en harmonie avec son environnement...

Le choix de la résolution non-violente des conflits inhérents à tout choix politique n'est pas seulement un moyen, elle est en soi une proposition politique essentielle. Car si la violence est la marque caractéristique des extrémismes et une composante fondamentale des idéologies qui menacent la démocratie, la violence est aussi constitutive de notre culture actuelle: "*si tu veux la guerre prépare la guerre*". Ainsi, qui dit extrémisme dit également orthodoxie, que l'extrémisme ne fait que prolonger. C'est donc bien notre culture même qu'il s'agit de changer: "*Si tu veux la paix, prépare la paix*".

Le drame du Kosovo illustre l'absence de préparation de la paix et la propagation de la culture de la violence. Que souhaiter pour le Kosovo ? Le retour chez eux des habitants; la reconstruction de leurs habitations; la réparation des destructions occasionnées par les bombardements; le retour libre des ONG, des journalistes et de milliers d'observateurs de l'OSCE. Utopie ? Non, c'était la situation au 24 mars avant le début des frappes. Mais les va-t-en-guerre ont réponse à tout: de toutes façons disent-ils, des exactions avaient déjà lieu et "*Milosevic aurait continué*". Sans aucun doute. Les frappes n'ont fait qu'accélérer un processus déjà engagé. Mais entre la certitude du déchaînement des exactions serbes entraîné par les bombardements de l'OTAN et la probabilité faible mais bien réelle de parvenir à un règlement du conflit par voie diplomatique, que fallait-il choisir ? Dès le début des frappes, la guerre a été justifiée par ses propres conséquences. Quelle atroce logique ! Alors que le but des frappes aériennes était la protection de la population kosovare, la réalité au bout d'un mois de guerre est l'exact opposé. Le bilan des frappes est d'ores et déjà un fiasco gigantesque. De jour en jour le nombre des réfugiés augmente. Va t-on continuer jusqu'à la déportation du dernier kosovar ? Arrêter les frappes aériennes pour arrêter l'engrenage de la violence est une priorité. L'issue du conflit doit être politique (conférence régionale des Balkans par exemple), et basée sur l'envoi d'une force de paix onusienne au Kosovo, la démilitarisation et le retour des réfugiés. L'OTAN perdrait la face, le jour de son cinquantième anniversaire ? Et alors ? La vie des

kosovars n'a-t-elle pas plus de prix ?

Drame humain, drame politique: l'Europe est totalement absente du règlement de ce conflit. Sa ligne politique est-elle d'imposer la démocratie par les bombes en Serbie ? Au contraire, l'opposition démocrate serbe élue est réduite à néant. Aucune stratégie non violente de prévention des conflits n'a été élaborée: formation de milliers de médiateurs, soutien aux démocraties, aux mouvements non-violents, défense civile... Le deuxième pilier de l'Europe, la PESC (Politique Etrangère et de Sécurité Commune), n'existe pas. Il est à construire d'urgence, avant qu'il ne disparaisse sous les bombes de l'OTAN. Dans le cadre général d'une culture non-violente. C'est un enjeu essentiel pour l'existence même de l'Europe.

Thierry JACCAUD

Secrétaire national

[Retour Sommaire](#)

COMITÉ NATIONAL DU LOUP : RETOUR À LA CASE DÉPART

Après que la Ministre de l'Environnement ait autorisé la capture du loup et envisagé le zonage, en totale violation de la Convention de Berne, le comité national loup s'inscrit deux ans plus tard dans la même logique.

Les scientifiques estimant à 20 ou 30 le nombre de meutes nécessaire à la perennité du loup dans l'arc alpin, toute régulation avant que ce seuil soit atteint peut mettre en cause la population alpine de loups.

Par contre, la sanctuarisation des Alpes maritimes et des Alpes de Haute Provence est une mesure positive. Encore faut-il que les fonds du programme LIFE soient débloqués rapidement et que le Ministère de l'Environnement agisse concrètement dans ce sens.

Le Mouvement Écologiste Indépendant demande à Madame Voynet de participer pleinement à ce programme et l'invite à se porter partie civile dans le procès intenté, conjointement avec l'ASPAS et la FNE, aux empoisonneurs de loups de l'hiver 97/98.

Geneviève ANDUEZA

[Retour Sommaire](#)

INFOS EUROPÉENNES et CONSEIL NATIONAL

Pour une Europe des régions !

Le Conseil National des 20 et 21 mars a adopté les grandes lignes de son programme européen, en affirmant son attachement au principe de subsidiarité et son opposition à tout centralisme qu'il soit national ou européen, et en proposant le projet d'une constitution européenne :

- renforçant le rôle des Régions,
- instituant un véritable bicamérisme, en créant un Sénat des Régions d'Europe, remplaçant le Conseil des

Ministres actuel,

- prévoyant la désignation d'un gouvernement responsable devant le parlement, remplaçant la Commission,
- instituant le droit de saisine directe de la Cour de Justice européenne.

Le Conseil National a également adopté le principe d'une liste paritaire hommes / femmes pour ses candidats ainsi qu'une large ouverture à des candidats de la société civile. Depuis cette date les contacts avec nos partenaires se sont finalisés. Vous trouverez ci-dessous la liste des 15 premiers de la liste européenne:

1 Antoine Waechter , député européen de 1989 à 1991

2 Claude Robertson-Forcioli, présidente d'association de protection de l'environnement et membre du Conseil économique et social de Corse

3 Georges Broussalian, médecin homéopathe

4 Jean Bordat, maire de Fougerans (Jura)

5 Thierry Jaccaud, secrétaire national du MEI

6 Laure Schneiter, conseillère de Paris

7 Jean-Marie Mora , Président de la Ligue Nationale pour la liberté des Vaccinations

8 Magali Manus, militante associative

9 Serge Grass, secrétaire national adjoint du MEI

10 Annick Hugon, militante associative

11 Jean-François Block, médecin spécialiste

12 Véronique Muller, infirmière, conseillère municipale

13 Jean-Luc Dumesnil, chargé de mission

14 Jacqueline Huberdeau, retraitée

15 Khaldoun Hamade, cadre commercial

[Retour Sommaire](#)

ÉMOTIONS

Dans le courant du mois de février, plusieurs médias nationaux (presse écrite et télé) se sont fait l'écho d'attaques contre *"Antoine Waechter accusé par les siens de dérive brune"* *. Ces attaques, dirigées contre Antoine Waechter (notre tête de liste pour les élections européennes) et par là même contre le Mouvement Écologiste Indépendant lui-même, ont tout naturellement suscité une forte émotion dans le Mouvement. Cette émotion était encore perceptible lorsque cette question a été examinée par le Conseil National le 20 mars dernier où les membres présents étaient nombreux.

A l'issue d'un débat, plusieurs décisions ont été prises :

- vote de confiance au secrétaire national pour la gestion de la "crise ",
- exclusion du Mouvement de Bruno Duval,
- suspension pour 6 mois de Hugues Geiger.

Ces deux dernières décisions ont été prononcées après avoir entendu les explications des intéressés notamment sur leurs déclarations à la presse qui ont accrédité ces accusations.

* titre de l'article du journal Libération du 12.02.99

[Retour Sommaire](#)

AGENDA

14 mai France Culture : Antoine Waechter en débat avec Yves Cochet dans l'émission de Marie-Hélène Baconnet

16 mai France 3 Antoine Waechter invité de l'émission Politique Dimanche de Christine Ockrent

23 mai à Bedous : immense chaîne humaine sur les rives du gave d'Aspe pour dire non à l'axe autoroutier européen Pau -Somport en vallée d'Aspe. La veille, réunion des quelques 3000 petits propriétaires de parcelles en fond de vallée. Si vous souhaitez participer à la deuxième campagne d'achat de parcelles de 1 m2 sur le tracé prévu pour l'autoroute, contacter le collectif 05 59 39 41 45.

29 et 30 mai à Paris : Conseil National. Au programme les élections européennes.

13 juin partout en France et dans les pays de l'Union Européenne : élections européennes

[Retour Sommaire](#)
